Envoyé en préfecture le 16/10/2026
Reçu en préfecture le 16/10/2026
Publié le 16/10/2026
ID : 074-217401371-20261012-DEL2026_088-DE

MAIRIE de GROISY

GROISY

HAUTE-SAVOIE

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE PUBLIQUE DU 12 OCTOBRE 2026

DELIBERATION

Conseillers en exercice : 27 - Présents : 23 - Votants : 25

L'an deux mille vingt-six, le douze octobre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Groisy, s'est réuni en session ordinaire, en Mairie, Salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Christophe SIBILLE, Maire.

Date de convocation : 6 octobre 2026

Présents : Fabienne ALTER - Laurie BERTHOD - Nathalie BONNIN - Michel CARTIGNY - Nathalie CHAPPET Boris CHARLIER - Franck COLLOMB - Yoann CUINET - Stéphane DEROBERT - Célia DERONZIER Gérard DUGAVE - Anaïs DURET - Nathalie ERAZMUS - Matthew FOURNET - Nathalie GAVEL Caroline LAMOUILLE - Franck LEROY - Jean-Marc LOMBARD – Tarek MAJRI - Jean-Yves RAPHIN Marie-Pierre ROSE-AMLEHN - Christophe SIBILLE - Béatrice VALLEJO

Absents – Excusés : Samuel DURET - Marie-Cécile HUO - Robert LAURAIN – Christelle MICHELIN

Pouvoirs : 2
Samuel DURET a donné pouvoir à Célia DERONZIER
Marie-Cécile HUO a donné pouvoir à Nathalie ERAZMUS

Quorum : 14

Secrétaire de séance : Nathalie BONNIN

DEL N° 2026-088 – FINANCES – ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION D'EQUIPEMENT PLAN LOCAL DE L'HABITAT (PLH) A HALPADES DANS LE CADRE DU PROJET « L'OREE D'AGATHE » 227, RUE DE LA GARE A GROISY : APPROBATION

Exposé de Béatrice VALLEJO, 1ère Adjointe au Maire et en charge des Finances et des Ressources Humaines,

Vu la délibération 2019-036 du 13 mai 2019 relative à l'avis favorable du Conseil municipal de la Commune de Groisy sur le projet Plan Local de l'Habitat (PLH) 2020-2025 du Grand Annecy,

Vu la délibération 2019-580 du 19 décembre 2019 approuvée par le Conseil communautaire relative au PLH 2020-2025 du Grand Annecy,

Considérant la demande de HALPADES, 6 Avenue de Chambéry – 74000 Annecy, pour une subvention d'équipement dans le cadre de la production de logements aidés pour l'opération « L'Orée d'Agathe » située 227, Rue de La Gare 74570 Groisy, comprenant :
- 3 logements PLAI pour 180m² de surface utile,
- 4 logements PLUS pour 240.37m² de surface utile,
- 2 logements PLS pour 133.39m² de surface utile,

Considérant qu'en application de la délibération 2019-580 du 19 décembre 2019 approuvée par le Conseil communautaire relative au PLH 2020-2025 du Grand Annecy, les communes relevant de la loi relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbain (SRU), comme la Commune de Groisy, l'aide préconisée correspond au montant des aides accordées par le Grand Annecy, comme suit :
- 120 € le m² de surface utile pour un logement PLAI,
- 70 € le m² de surface utile pour un logement PLUS,
- 30 € le m² de surface utile pour un logement PLS ;

Envoyé en préfecture le 16/10/2026
Reçu en préfecture le 16/10/2026
Publié le 16/10/2026
ID : 074-217401371-20261012-DEL2026_088-DE

Considérant que la Commune de Groisy peut subventionner les logements locatifs aidés de l'opération « L'Orée d'Agathe » située 227, Rue de La Gare à Groisy à hauteur de 40% du montant préconisé par le Grand Annecy, comme ci-après :
- 3 logements PLAI pour 180m² de surface utile, subventionnés à hauteur de 48€ le m², soit 8 640 €,
- 4 logements PLUS pour 240.37m² de surface utile, subventionnés à hauteur de 28€ le m², soit 6 730.36 €,
- 2 logements PLS pour 133.39m² de surface utile, subventionnés à hauteur de 12€ le m², soit 1 600.68 €,

soit une subvention globale à hauteur de 16 971.04 € ;

Au vu de l'exposé et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- approuve le subventionnement des logements locatifs aidés de l'opération « L'Orée d'Agathe » située 227, Rue de La Gare 74570 Groisy – en faveur de HALPADES 6 Avenue de Chambéry – 74000 Annecy, comme suit :
 - 3 logements PLAI pour 180m² de surface utile, subventionnés à hauteur de 48€ le m², soit 8 640 €,
 - 4 logements PLUS pour 240.37m² de surface utile, subventionnés à hauteur de 28€ le m², soit 6 730.36 €,
 - 2 logements PLS pour 133.39m² de surface utile, subventionnés à hauteur de 12€ le m², soit 1 600.68 €,

soit une subvention globale à hauteur de 16 971.04 €,
- dit que les crédits sont prévus au budget principal 2026,
- autorise le Maire ou son Représentant à signer toutes pièces administratives et comptables s'y rapportant et plus généralement à faire le nécessaire.

Pour copie conforme.

La Secrétaire de séance,
Nathalie BONNIN

MAIRIE DE GROISY 74 (Haute-Savoie)

Le Maire,
Christophe SIBILLE

Acte certifié exécutoire :
Transmis en Préfecture le : 16/10/2026
Publié le : 16/10/2026
Le Maire,
Christophe SIBILLE

MAIRIE DE GROISY 74 (Haute-Savoie)

Envoyé en préfecture le 16/10/2026
Reçu en préfecture le 16/10/2026
Publié le 16/10/2026
ID : 074-217401371-20261012-DEL2026_088-DE

PROJET DE PRODUCTION DE LOGEMENTS AIDES

FICHE DE VALIDATION

1°) MAÎTRE D'OUVRAGE (bénéficiaire de l'aide) : HALPADES – 6 avenue de Chambéry – 74000 ANNECY

2°) LOCALISATION DE L'OPÉRATION :
Nom de l'opération : L'Orée d'Agathe..... Section cadastrale 0D
Adresse : 227 Rue de la Gare, 74570 Groisy Parcelle 32,33,34,2627,2754,2827

3°) INFORMATIONS GENERALES :
Logements ordinaires / familiaux **X**
Logements spécifiques / résidentiels ☐

Maîtrise d'ouvrage directe (MOD) ☐
VEFA X
Acquisition-amélioration ☐
Nb total de lgts dans l'opération (y.c privés) si VEFA 24

Nombre de logements locatifs intermédiaires : 0

4°) PROGRAMME
Logements locatifs sociaux

	PLAI		PLAI adapté		PLUS		PLS		TOTAL	
	Nb	SU	Nb	SU	Nb	SU	Nb	SU	Nb	SU totale
Collectifs										
Individuels										
Type 1, 1' et 1 bis										
Type II	2	106.73			3	169.69	1	64.69	6	341.11
Type III	1	73.27			1	70.68	1	68.70	3	212.65
Type IV										
Type V et plus										
TOTAL		180				240.37		133.39	9	553.76

Logements accession sociale : NON réalisés par HALPADES (3 BRS prévus sur le projet)

	BRS			TOTAL	
	Nb	SU		Nb	SU totale
Collectifs					
Individuels					
Type 1, 1' et 1 bis					
Type II					
Type III					
Type IV					
Type V et plus					
TOTAL					

5°) CARACTERISTIQUES

Énergie de chauffage : Electricité..... Énergie renouvelable (complément de chauffage) NON
Type de chauffage : collectif [] individuel [X]
Nombre de logements adaptés (travaux d'accessibilité spécifiques) : NON
Nombre de logements en RDC et desservis par ascenseur : NON
Locaux collectifs résidentiels (local vélos, buanderies...) : NON
Présence de jardins privatifs, cours et terrasses pleine terre générant un loyer accessoire : OUI
Locaux individuels : nb de caves.....9..... nb de celliers...0.....
Type et nombre de places de stationnement :

	Locataires			Visiteurs
	Garages boxés	Places privatives	Places libres	
Sous-sol				
Superstructure (silo)				
Surface		9		

6°) MONTANT DE L'AIDE COMMUNALE : 16 971.04 €

19/10/2026

7°) CALENDRIER

Date prévisionnelle de démarrage : fin 2026/début 2027.....
Date prévisionnelle de livraison : 2ème trimestre 2028

Date et signature du Maire Christophe SIBILLE,

MAIRIE DE GROISY 74 (Haute-Savoie)